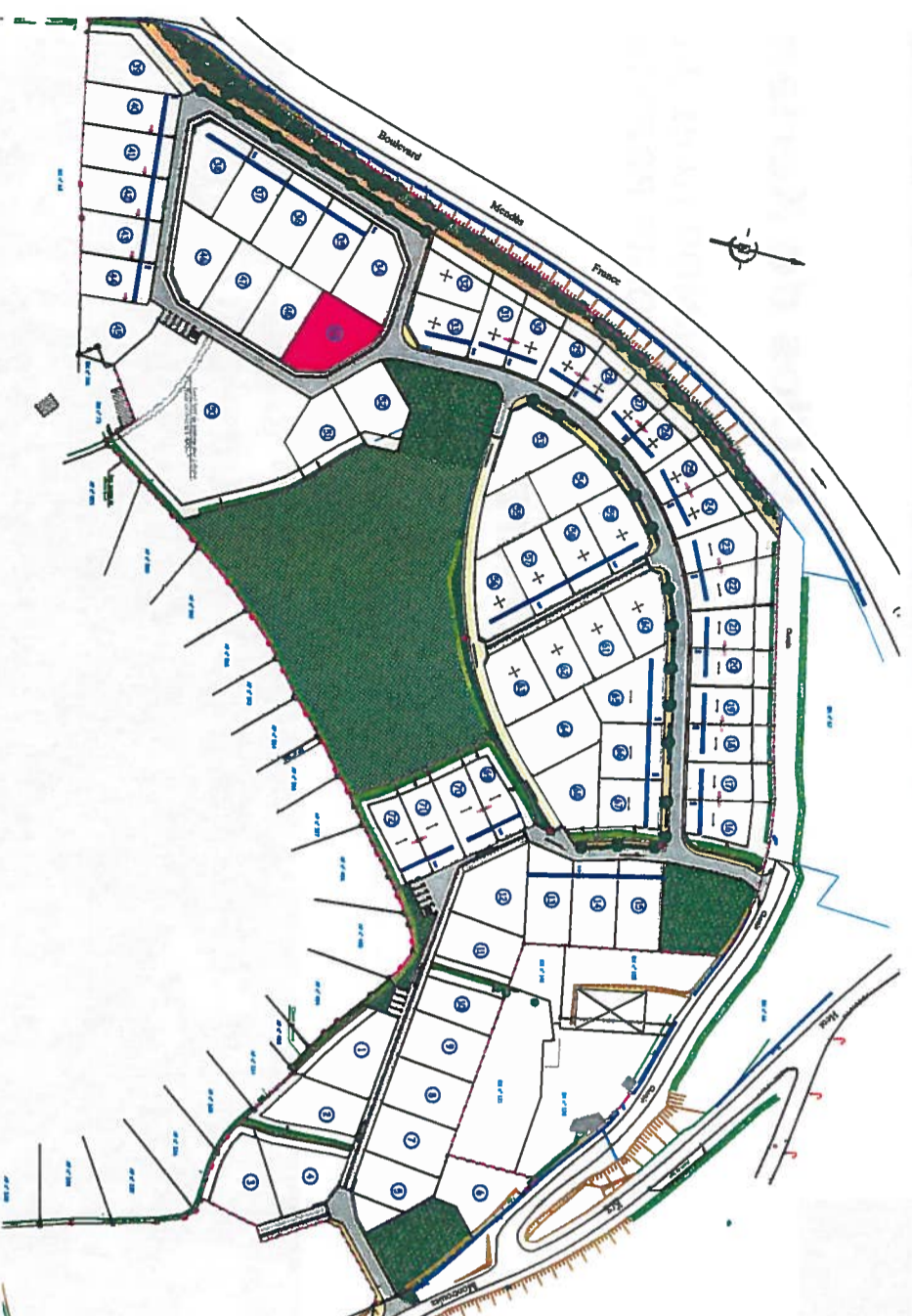


PLAN D'ENSEMBLE FIGURATIF



LEGENDE

① Numéro du lot	■ Espace Naturel Conservé
● Borne O.G.E Nouvelle	→ Sens de circulation
○ Borne O.G.E Ancienne	↔ Sens de faitage obligatoire
○ Piquet bois	→ Construction obligatoire en limite séparative
○ Cotation périmétrique	⊗ - Coffrets électriques
○ Courbe de niveau du terrain naturel avant travaux	⊗ - Regard multifonction (EP, Eu, Tel, Eau)
○ Accès véhiculaire interdit	⊗ - Regard de branchement EU
○ Cotation zone inconstructible	⊗ - Regard de branchement EU
○ Zone inconstructible pour les bâtiments principaux	⊗ - Citerneau Eau Potable et regard téléphonique
○ Talus existant à conserver et à entretenir	
○ Plantations à réaliser	
○ Alignement obligatoire de la façade du bâtiment principal (voir Règlement d'Urbanisme du lotissement)	

- La position des coffrets, branchements, etc. est figurative et sera confirmée après réception des travaux de viabilisation du lotissement.

- Tout déplacement de boîtiers, citerneaux ou de lampadaires, etc. sont à la charge de l'acquéreur ainsi que toutes les modifications de branchements en diamètre et planimétrie.
(sous réserve de possibilité technique)

Le Clos de Kerlan

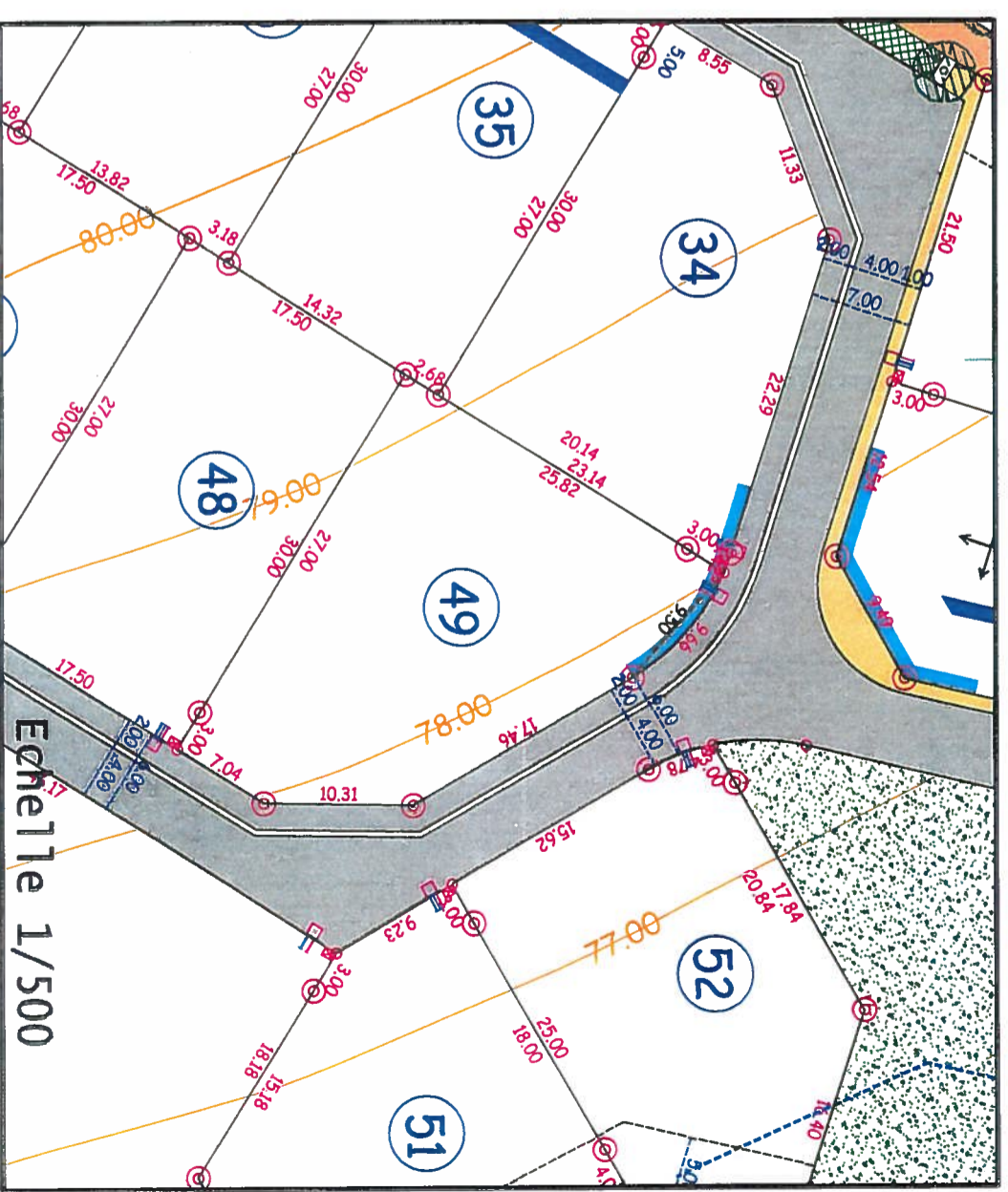
Permis d'Aménager N°PA 22113083001 du 29 Avril 2008

Plan du Lot n°49

Superficie : 607 m²

Cadastre : BX n°201

S.H.O.N. : 300 m² maximum



Echelle 1/500

**LOTISSEMENT
LANNION (22)**

Le Clos de Kerlan

Maîtrise d'ouvrage : ARMOR HABITAT
et LE LOGIS BRETON

PLAN DE VENTE

LOT n° 49

